

Arrêté de création de comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs

Le Directeur de l'INSA Centre Val de Loire,

- ✓ Vu le code de l'éducation, notamment dans ses articles L. 712-2, 5° et L952-6-1 ;
- ✓ Vu le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants, et 26-I-1° et 33 (MCF) ou 46-1° et 51 (PR) ;
- ✓ Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences ;
- ✓ Vu la délibération n°2026-03-05-61 du conseil d'administration restreint portant fixation du nombre de membres du Comité de sélection relatif au poste de Maître de conférences en 61ème section à pourvoir à Bourges, référence Odyssée 260059 ;
- ✓ Vu la délibération n°2026-03-05-62 du conseil d'administration restreint portant composition du Comité de sélection relatif au poste de Maître de conférences en 61ème section à Bourges, référence Odyssée 260059

ARRETE

Article 1 : Un comité de sélection chargé, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et de classer les candidatures, selon leurs mérites scientifiques, constitué pour se prononcer en qualité de jury souverain, est créé dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi GESUP n°MCF0050 en section 61 *Traitement du signal* pour une prise de fonctions le 01/09/2026.

Article 2 : Sont nommés membres du comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessus :

Civilité	Nom	Prénom	Interne/Externe	Section CNU
Madame	BARON	Claude	externe	61
Monsieur	BUSTILLO	Julien	interne	63
Madame	CHANTHERY	Elodie	externe	61
Monsieur	FORTINEAU	Jérôme	interne	63
Monsieur	HAFIANE	Adel	externe	61
Monsieur	IDASIAK	Vincent	interne	61
Monsieur	JHA	Mayank Shekhar	externe	61
Madame	LAGHMARA	Hind	externe	61
Madame	LAURENT	Hélène	interne	61
Madame	SOCHET	Isabelle	interne	62

Article 3 : Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement Président et Vice-Président du comité de sélection créé pour l'emploi désigné ci-dessus :

Jérôme FORTINEAU

Vincent IDASIAK

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de l'INSA Centre Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Le 06 mars 2026

Yann CHAMAILLARD



Le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux auprès du Directeur de l'INSA Centre Val de Loire, soit d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.